

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION 2021-2022

**1. Activités :** L'inscription se fait pour la « saison ». Celle-ci s'étend de septembre jusqu'à la veille des vacances scolaires d'été (fin juin ou début juillet, suivant les bassins). Sous réserve de disponibilités, des inscriptions sont possibles en cours d'année. Les activités sont suspendues pendant les vacances scolaires (Zone C) et les jours fériés ainsi qu'en cas de fermetures exceptionnelles imposées par la Ville de Paris, du fait des travaux par exemple. Le CGAN se réserve le droit d'annuler une activité en début d'année si le nombre de participants est insuffisant. Les adhérents qui souhaitent en cours de saison changer de discipline, de créneau horaire, ou s'inscrire à un second cours, sont tenus de le faire savoir au CGAN ([cgan.paris@gmail.com](mailto:cgan.paris@gmail.com) ou via un représentant du bureau). Une inscription à un cours supplémentaire en cours d'année suppose le paiement d'un complément de cotisation. Les participants sont invités à respecter les horaires de début et de fin de l'activité. Lors de contrôles effectués par les agents de l'Administration, l'adhérent doit être en mesure de présenter sa carte. Les adhérents sont tenus de respecter le règlement général de la piscine (notamment port du bonnet de bain et douche savonnée avant l'entrée dans le bassin).

**2. Contexte sanitaire Covid 19 :** Pour les inscriptions de la saison 2021-2022, les **anciens** et les **nouveaux** adhérents doivent fournir un **certificat médical de non contre-indication** à la pratique de l'aquagym et de la natation, **datant de moins de trois mois**. Les pratiquants devront se conformer aux dispositions du protocole sanitaire spécifique mis en place par la piscine, qui sera porté à leur connaissance. Les adhérents qui présenteraient des signes respiratoires ou digestifs sont tenus de respecter les recommandations en vigueur : rester chez soi et contacter un médecin. En cas d'infection Covid 19 avérée, l'adhérent doit en informer le Club.

**3. Frais d'adhésion et tarifs des activités :** Adhérer à notre association permet de participer à nos activités sportives. Les frais d'adhésion et les tarifs, qui incluent l'entrée dans le bassin, sont établis pour la saison et sont calculés en fonction du coût des activités (salaires des maîtres-nageurs, location des créneaux de bassins, frais de gestion, frais d'assurance, ...).

**4. Droit à l'image :** Dans le cadre de la promotion du CGAN, des photos (ou vidéos) peuvent être prises en vue de leur diffusion sur nos supports de communication (site internet, flyers...). La signature du bulletin d'adhésion vaut accord pour cette diffusion.

**5. Protection des données personnelles :** Les données recueillies par le CGAN à l'occasion de votre inscription seront traitées dans le respect des dispositions en vigueur relatives à la protection des données personnelles, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles. Elles servent à l'organisation et à la gestion des activités de l'Association. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou supprimer en contactant : [cgan.paris@gmail.com](mailto:cgan.paris@gmail.com).

\*\*\*\*\*

Pour être prise en compte, et sous réserve de la disponibilité du(des) créneau(x) choisi(s), une inscription nécessite de remettre un **dossier complet comportant TOUTES les PIECES ENUMEREES au BULLETIN D'INSCRIPTION.**

Toutes les informations et les documents nécessaires pour l'inscription sont disponibles sur le site du CGAN.  
**Le dossier complet doit être transmis par courrier à l'adresse suivante : CGAN c/o MVAC 8<sup>ème</sup> – 28, rue Laure DIEBOLD – 75008 PARIS**

L'inscription sera confirmée après examen du dossier d'inscription **COMPLET**, et selon les disponibilités du(des) créneau(x) choisi(s).

Nom	Prénom	Date	Signature

**Les membres du Bureau du CGAN sont tous bénévoles**